Sauvegarde et Embellissement de Lyon

BULLETIN DE LIAISON N° 48 -SEPTEMBRE 1996

Association loi 1901. Agréée au titre L.121-8 et L. 160-1 Code de l'urbanisme - ISSN 0750 - 1144

LE MOT DU PRÉSIDENT

LE PATRIMOINE LYONNAIS

La Ville de Lyon , à l'initiative de son Maire, Monsieur Raymond Barre et de son Adjoint à la Culture et au Patrimoine, Monsieur Denis Trouxe, s'est sensibilisée sur la valorisation de son Patrimoine.

C'est ainsi qu'une commission s'est créée et dans laquelle SEL est partie prenante pour valoriser le Patrimoine Lyonnais et souligner, par cela même, l'importance culturelle et historique de notre Ville.

Ce plan est ambitieux puisqu'il existe environ 300 monuments et sites de LYON classés au titre des Monuments Historiques ou inscrits à l'Inventaire Supplémentaire.

Le coût de réhabilitation des principaux Monuments Historiques s'élève à environ 300 millions de francs. C'est la raison pour laquelle notre Ville a passé un accord sur cinq ans avec l' État qui aura une participation minimale de 40%.

Cette commission comprend plusieurs ateliers :

- *Points de vue ouverts au Public qui seront repérables sur une carte et par un signal.*
- *Signalétique du plan patrimoine par la pose en cours de réalisation de 110 plaques bilingues posées sur les bâtiments.*
- *Patrimoine industriel dans lequel la Fondation Berliet et l' Association Soierie Vivante sont actives.*
- *Archéologique qui prépare une carte informatisée pour aider les Maîtres de l'Ouvrage le plus en amont possible de l'ouverture des chantiers.*

*Par ailleurs, le Vieux Lyon, cher aux lyonnais et à la Renaissance du Vieux Lyon, voit le lancement d'un projet de classement du Secteur Sauvegardé en "Patrimoine mondial" de l'**UNESCO**.*

Jean-Paul DRILLIEN.

SOMMAIRE

Le mot du Président DRILLIEN..... Page 1
La visite du fort de Bron..... Page 1
Surprise à Vaise : découverte d'une rivière souterraine..... Page 2
Une association du Grand Lyon..... Page 3
Les gares : pôles d'accueil à Lyon ?..... Page 4 et 5
Cheminements verts : Caluire sur la bonne voie..... Page 6 et 7
Inauguration de la Place de la Paix..... Page 8

VISITE DU FORT DE BRON

Le samedi 28 Septembre 1996 à 9 h 30 , Avenue Maréchal de Tassigny à BRON (accès par chemin Vieux)

A l'occasion des manifestations marquant le 120ème anniversaire de la construction du fort, la Ville de Bron et l'Association du Fort de Bron, qui unissent leurs réflexions pour la protection et la valorisation de cet ouvrage, nous ont invités à le visiter.

Le colonel Yves BARDE, membre de l'Association Fortifications et Armements et de la Commission Française d'Histoire Militaire, et Monsieur Jean-François BRUNET, membre de l'Association du Fort de Bron commenteront cette visite.

Un apéritif, offert par la municipalité de Bron et présidé par Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE, Maire de Bron, clôturera cette visite, organisée par Monsieur Laurent DESCHAMPS, Président de l'Association du Fort de Bron.

Venez nombreux !

La veille, à la Maison des Associations de Bron, à 20 h 30, Monsieur J-F BRUNET donnera une conférence sur l'histoire de ce fort. Vous y êtes aussi invités !
Le lendemain, une exposition artisanale se tiendra dans la cour du fort, de 10 à 18 h.

Pour se rendre au fort de Bron depuis Lyon, emprunter la A43 (direction Grenoble), puis la 1ère sortie après le Périphérique marquée "Av. du 8 mai ". Suivre cette voie qui devient Av. Maréchal de Tassigny après franchissement de l'Av. F. Roosevelt.
Utiliser le parc de stationnement situé devant le fort, chemin Vieux, 100m à droite après l'Av. F. Roosevelt.

SURPRISE À VAISE...
OU LA DÉCOUVERTE D'UNE RIVIERE SOUTERRAINE !

Presque tous les lyonnais connaissent peu ou prou la mystérieuse Rize.
Beaucoup ignorent dans quel sens elle coule !
Mais qui connait le cours du ruisseau d'Écully sous Vaise ?
Notre ami Jean-Luc Chavent nous fait part de sa surprenante découverte.

Vaise, bien que rattachée à Lyon depuis 1852, reste un quartier méconnu. On entend souvent dire : "Vaise, on s'y perd, quand on est pas bloqué par les embouteillages, et puis...il n'y a rien à voir !".
Et pourtant, c'est Jean-Jacques Rousseau qui affirmait avoir passé le plus beau jour de sa vie lorsqu'il se promena à Rochecardon... Il faut reconnaître qu'à cette époque, l'endroit était verdoyant...

Un soir de pleine lune, d'étranges silhouettes marchaient rue Marietton. Face au débouché de l'avenue Sidoine Apollinaire, elles disparurent soudainement dans les broussailles...
Des broussailles rue Marietton ? Eh oui ! Nos voyageurs avaient décidé ce soir là de s'offrir la descente du ruisseau d'Écully, une vraie descente de torrent, avec des rochers, des passages à gué, de grands arbres, des tunnels, des chauves-souris, des roseaux et... des poissons !
" Il est fou ce type, il rêve, il invente n'importe quoi ! "
" Non non, mes amis, je n'invente rien !"
Nous sommes rue Marietton, face au débouché de l'avenue Sidoine Apollinaire du côté droit en montant. Nous dépassons une station service et nous longeons ces fameuses broussailles. Tiens, un chemin ! Suivons le sur quelques mètres et là, surprise : le ruisseau ! Un gros ruisseau ma foi, presque un torrent. Nous traversons un hangar et nous passons par l'embrasure d'une porte pour découvrir...une chute d'eau !.. Une vraie chute, ici au milieu des arbres, à quelques mètres de la circulation infernale ! Un seul bruit : celui de l'eau... le rêve !
A partir d'ici, nous pouvons marcher dans le lit du ruisseau, parmi les pierres et les plantes aquatiques. Nous le. faisons bien en montagne, alors pourquoi pas à Vaise ? Mais qui pourrait croire ça ?
La promenade continue. Nous remontons le courant. Bien sûr, l'eau passe un peu au-dessus des bottes, mais qu'importe... Ici ou là nous cheminons sur les berges dans l'herbe, sur quelques grosses pierres ou carrément dans l'eau jusqu'au moment où... le niveau dépasse les genoux.
N'ayant pas prévu de maillot de bain, nous préférons faire demi-tour jusqu'à notre point de départ.
C'est à cet endroit que nous découvrons ce que nous n'avions pas vu en partant : un tunnel ! Le ruisseau passe sous la rue Marietton pour déboucher le long de l'avenue Sidoine Apollinaire, contre la Salle des Ventes.
Alors la promenade continue, dans l'autre sens, parmi de vieux immeubles, anciennes usines en pierre, talus ou broussailles ou bouquets de roseaux. il faut de temps en temps s'agripper aux branches des arbres pour passer à pieds secs, enfin à sec façon de parler. Curieusement l'eau est plus profonde.
Tout à coup apparaît un second tunnel, beaucoup plus profond celui-là et, de ce fait, nous nous retrouvons dans le noir total qui impose le chemin de retour. Celui-ci sera plus rapide, car au sortir du tunnel, il suffira de sauter un muret pour nous retrouver à proximité immédiate de la rue du Souvenir.

On pleure encore la Rize à la Guillotière, mais elle est bien morte !
Ne laissons pas mourir le ruisseau d'Écully. C'est un des charmes de Vaise.

Jean-Luc CHAVENT



Le ruisseau d'Écully à Vaise : "Avec des rochers, des passages à gué, de grands arbres, des tunnels, des chauves souris, des roseaux...et des poissons !".

UNE ASSOCIATION DU GRAND LYON.

Qui sont les adhérents de SEL, que représentent-ils et que traitent-ils ? Pour y répondre, nous avons analysé d'une part, où ils étaient domiciliés actuellement, et d'autre part, quels avaient été les sujets traités dans le bulletin depuis sa création, il y a plus de dix ans.

A part quelques cas particuliers, nos adhérents résident essentiellement dans la ville de Lyon.
Les deux tiers d'entre eux habitent dans les quartiers centraux (1er, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème arrondissements).
Le dernier tiers occupe les quartiers ou les communes plus excentrés de notre agglomération. Il faut toutefois reconnaître que les collines de l'ouest et du nord de la Ville sont beaucoup mieux représentées que la plaine de l'Est.

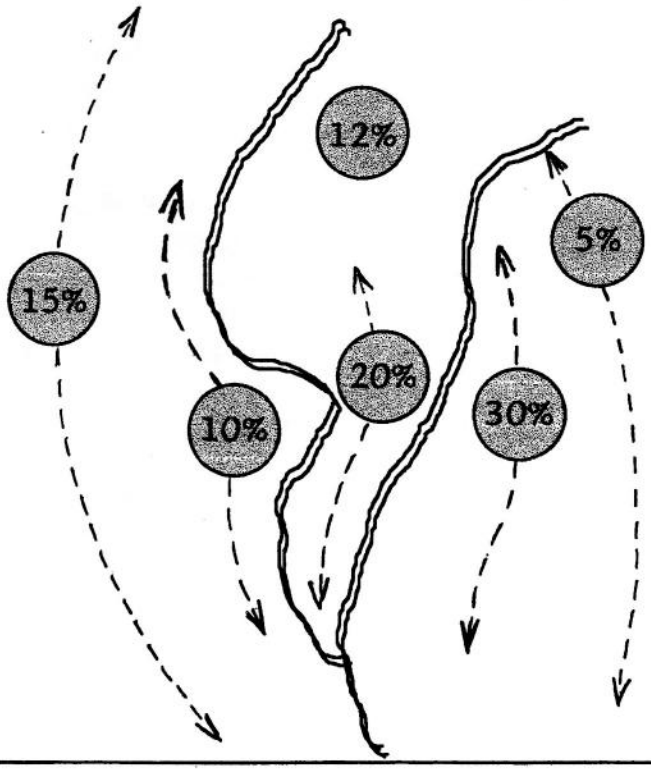
A cette nuance près, on peut considérer que les adhérents de SEL se répartissent régulièrement dans l'agglomération ils sont un échantillon représentatif de sa géographie.
L'analyse de la production de SEL en matière de réflexion et de propositions dans le bulletin permet également de considérer notre association comme représentative de l'agglomération, même si, là encore, on peut noter quelques déséquilibres ; en effet, dans ce cas, le centre de la cité est plus abordé, de façon explicite, que la périphérie. Cet écart s'explique toutefois par la concentration du Patrimoine de valeur dans ces quartiers.
Cependant, de nombreux articles de fond (plus d'un tiers) présentent un caractère général, ne s'attachant pas à un lieu particulier, mais traitant de thèmes concernant le cadre urbain dans sa globalité (pouvant même, souvent, déborder largement du cas de l'agglomération lyonnaise).

En conclusion, les préoccupations constatées au fil du bulletin, comme l'analyse des origines de nos adhérents, permettent d'affirmer que SEL est bien une association d'agglomération, en matière de sauvegarde du Patrimoine, d'embellissement et d'aménagement du Cadre de Vie dans la Cité, pour ce qui concerne le Grand Lyon.

Jacques BONNARD.

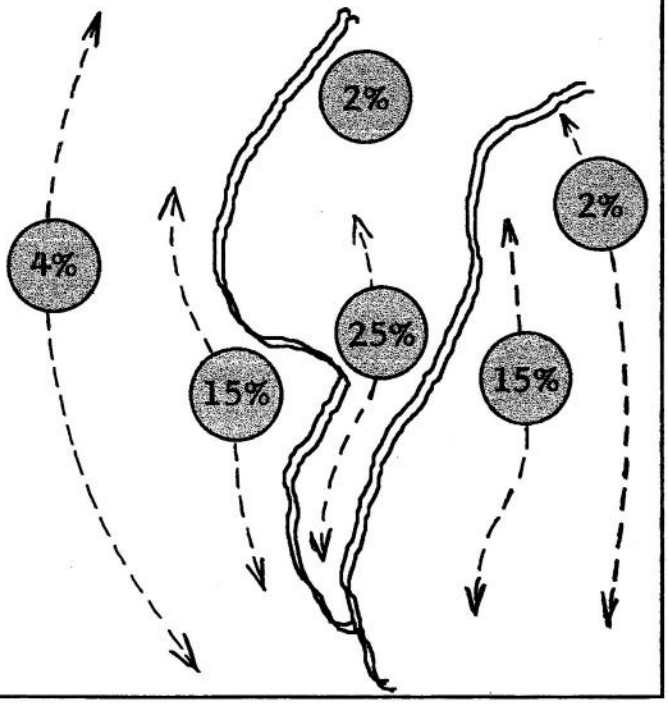
LOCALISATION DES ADHÉRENTS (1996)

NB : quelques % hors agglomération



THEMES ABORDÉS SUR ENVIRON 10 ANS

- *Thèmes traités concernant l'ensemble de l'agglomération* 37%
- *Thèmes concernant des quartiers précis : voir ci-dessous.*



LES GARES : COMMENT TRAITE-T-ON LES PÔLES D'ACCUEIL A LYON ?

De Perrache à la Part-Dieu, comment assume-t-on les choix de nos prédécesseurs, quels sont nos degrés de liberté, à quelles responsabilités doit-on faire face, comment pouvons-nous être constructifs ?

Le Printemps et la sortie des nouveaux "Plans de Mandat" ont favorisé de nouvelles discussions de Café du Commerce et de nouvelles joutes en ce qui concerne le passé, le présent et le futur du Centre d'Échanges de Perrache.

Que de regrets exprimés quant à la disparition du magnifique Cours de Verdun, qui offrait une vaste esplanade au pied de la gare, ouvrant des perspectives du Rhône à la Saône et sur la belle Place de Carnot, avec sa République et cætera...

Si le Centre d'Échanges, dont nous avons hérité, ne peut attirer facilement des éloges en matière de cadre de vie et d'environnement (n'a-t-il pas été un élément décisif pour la création de notre association en 1975 ! ?), nombre de ses détracteurs pourraient faire preuve de plus de retenue, aujourd'hui, pour n'avoir pas su réagir à temps, hier, voire pour avoir peut-être soutenu ce projet correspondant à son époque...



Photo et texte de : "LYON NAGUÈRE", par Guy et Marjorie BORGÉ. Éditions PAYOT 1978. Collection "MÉMOIRES DES VILLES"

En outre , le Cours de Verdun qu'ils regrettent avait disparu depuis longtemps en 1970, avec ses parcs de stationnement et ses gares routières, ses cirques et ses Luna Parks...

Quant aux aspects fonctionnels, des lyonnais semblent avoir oublié facilement ce que ce Centre d'Échanges a réglé, tant au niveau de l'usage de la gare qu'à celui du transit vers l'ouest lyonnais, en liaison avec le tunnel, bien évidemment.

QUELS PROJETS DE VOIRIE A L'EST DE LA PART-DIEU ?

De récents débats ont encore eu lieu autour du projet du boulevard de l'Europe ; il a en particulier été décidé d'arrêter le projet de voirie continue (grand axe traversant).
Au delà de la perte d'ambition de ce projet, il nous aurait paru plus responsable qu'une telle décision soit intégrée dans une démarche plus globale en matière de réseau de voirie, dans la partie est de l'agglomération, entre les États-Unis et Villeurbanne.
En effet, une analyse et surtout une pratique de ces quartiers montrent combien ce réseau est déficient en liaisons continues Nord-Sud ou Sud-Nord.
Le boulevard en question devrait faire partie de ces réalisations aujourd'hui manquantes. Mais sa réalisation isolée serait effectivement risquée.
Alors, quand abordera-t-on une sérieuse politique de voirie, permettant des échanges plus fluides grâce à une meilleure répartition des flux ? ***J.B***

Quoiqu'il en soit, les collectivités en présence ont fait un investissement lourd, très lourd, que leurs administrés et leurs représentants doivent assumer avec le sérieux correspondant. Dans ce sens, il nous parait tout à fait prématuré d'évoquer aujourd'hui la destruction de ces infrastructures dans ce que l'on peut appeler le court terme en matière d'urbanisme (quelques années).

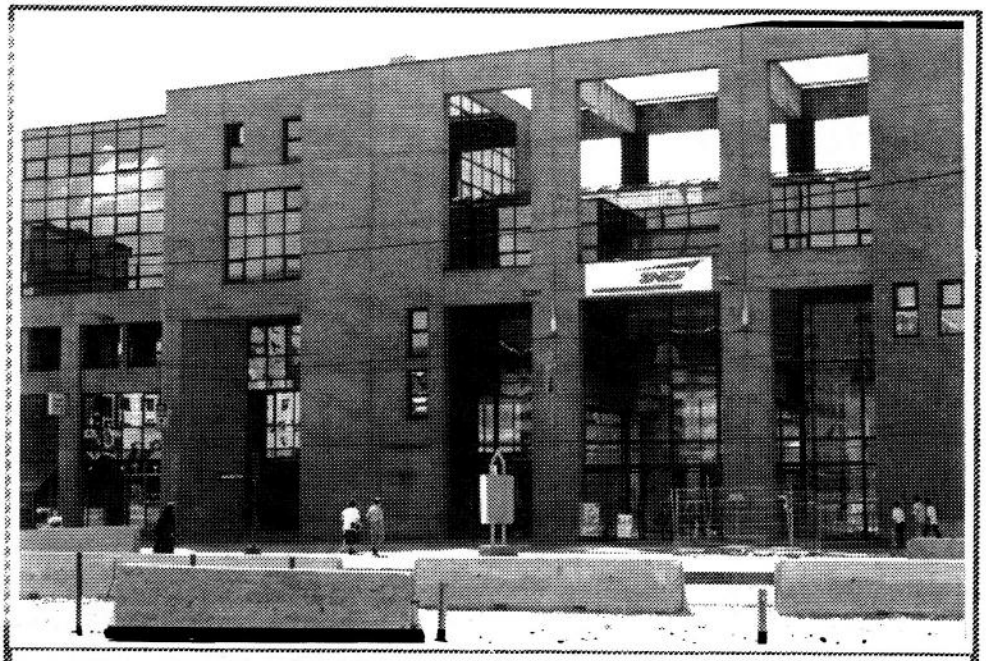
La vitesse à laquelle se traitent d'autres opérations sensiblement plus légères aux quatre coins de l'agglomération nous le démontre tous les jours. Les conditions permettant cette remise en cause ne seront pas réunies de sitôt ; ne faisons pas croire aux lyonnais que la simple réalisation de grandes infrastructures routières à l'ouest de l'agglomération suffiront à régler l'affaire (les reculades récentes relatives à l'utilisation du contournement Est ne nous aident pas à être optimistes).

Aussi plutôt qu'une fuite en avant, notre position est-elle de considérer que cet ensemble, d'abord fonctionnel, mérite une attention redoublée quant à son traitement, pour en améliorer son intégration dans la cité en terme d'environnement, avec un esprit constructif, s'appuyant sur une analyse dépassionnée de ses défauts, et sur des concours d'architectes, de paysagistes et d'aménageurs créatifs.

Un des points à traiter avec intelligence touche le rôle d'entrée dans la ville que doit tenir une gare digne de ce nom.

Il se trouve, par ailleurs, que notre cité s'est dotée, depuis quelques années, d'une autre porte majeure, à la Part-Dieu.

A la suite d'un processus de décision hésitant de la part de la S.N.C.F, l'articulation du quartier d'affaires avec la gare, n'est pas fameuse. mais la liaison piétonne en surface, entre la gare et le centre commercial, pourrait être améliorée, sans attendre après quoi que ce soit...



Devant la "Porte Villette", une belle enseigne temporaire du Grand Lyon vante un programme de plantations devant se terminer lors de l'hiver 95, tandis que le parc de stationnement souterrain est opérationnel depuis plusieurs mois.
En attendant, on peut apprécier un agencement de blocs de béton d'un style terrain de guerrilla urbaine ; ça change un peu de la ligne Maginot et de Verdun, tant décriés ailleurs.
Décidément, c'est ce qu'on appelle à Lyon "avoir l'esprit Fort".

J.B

D'autre part cette gare a été heureusement conçue, dès l'origine, avec deux ouvertures, vers l'Ouest et vers l'Est. Il est intéressant de faire un parallèle entre les regrets concernant l'ancien Cours de Verdun et l'inertie qu'il faut affronter pour réaliser un grand Cours (Cours de l'Europe !) devant cette nouvelle gare, alors que tous les atouts sont dans les mains des lyonnais (il n'est possible dans ce cas de charger Louis Pradel, la S.N.C.F ou encore l'inaccessible ministère parisien de l'Équipement...).

Il est intéressant de faire le parallèle entre les regrets concernant l'accès à la Place Carnot devant la gare de Perrache et le peu d'entrain qui est mis dans l'aménagement de la Place Villette.
Comment les lyonnais si concernés et si passionnés par l'environnement urbain en un lieu, peuvent-il montrer autant de laxisme et d'indifférence en un autre lieu voué à un rôle équivalent dans la ville ?
Plutôt que de philosopher sur la destruction du Centre d'Échanges, activons-nous pour respecter les délais de réalisation du Mail et de la Place Villette.
Considérons avec plus de rigueur la qualité de l'accueil dans notre cité.
Nos visiteurs du quotidien ont besoin d'égard, tout autant que les Grands de ce Monde.

Alors, en ce qui concerne les gares, ne nous égarons pas !

Jacques BONNARD.

CHEMINEMENTS VERTS : CALUIRE SUR LA BONNE VOIE !...ET LES AUTRES ?...

Des réalisations importantes de cheminements verts se concrétisent sur le plateau de Caluire, tout en laissant espérer encore leur intégration dans un réseau plus vaste, un réseau d'agglomération...
Mais des actions doivent être menées pour inventorier les possibilités, organiser les processus de décision, engager des travaux d'aménagements, promouvoir les réalisations...

Même si l'évènement n'a pas soulevé beaucoup de passion en cette période de G7 médiatique, la ville de Caluire a été le cadre d'un événement remarquable en cette fin de mois de Juin : deux nouvelles passerelles ont été inaugurées, deux passerelles surplombant les voies routières du centre, venant remplacer, après quelques années, celles qu'empruntait autrefois un train appelé "La Galoche", qui reliait alors la Croix-Rousse à Sathonay.

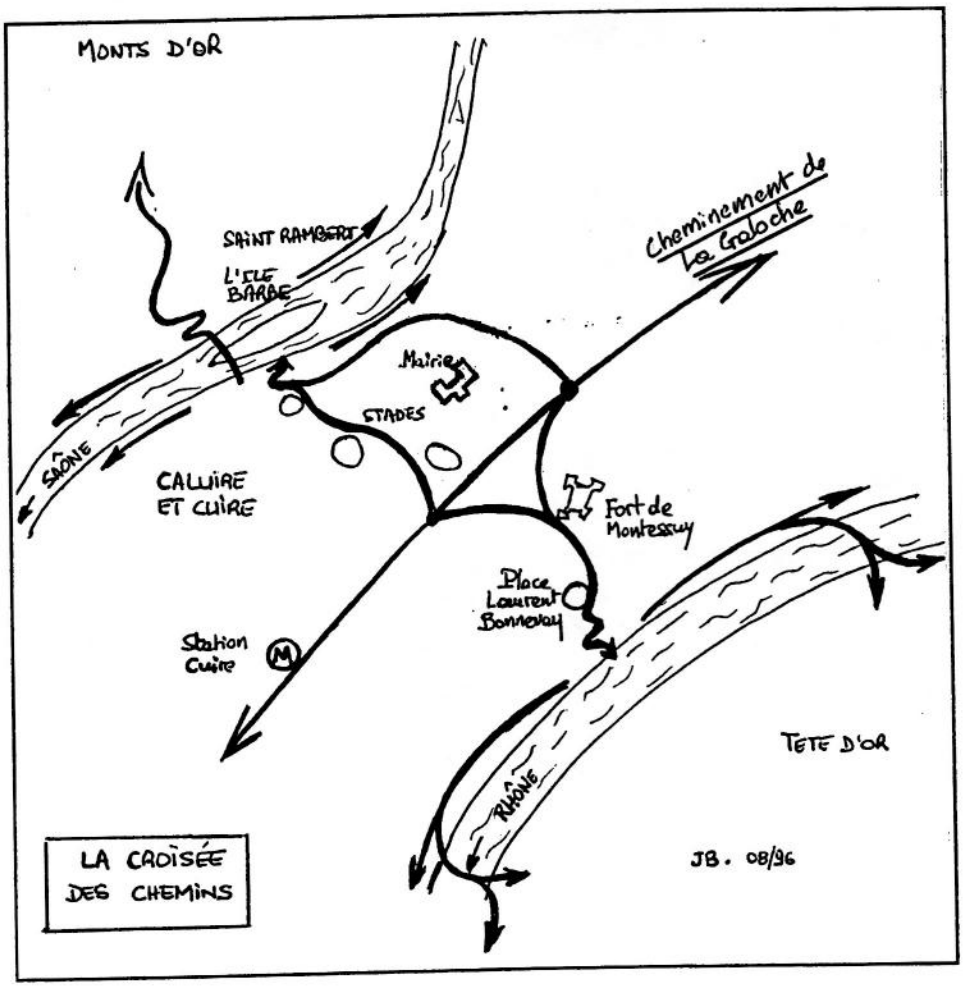
Ainsi un axe est-il réhabilité dans sa continuité, permettant de relier à nouveau ces mêmes pôles, mais cette fois, à l'usage des piétons et des cyclistes.
Ainsi la voie est-elle bien ouverte pour ces derniers, pour une possibilité de parcours de plusieurs kilomètres, sur l'épine dorsale de la colline allongée entre Rhône et Saône.
Ainsi nos voeux se voient-ils en partie exaucés...

Alors, persistons à rêver que nos préconisassions réitérées continuent à donner des fruits.
En effet, si cette réalisation significative répond très heureusement à nos attentes déjà exprimées à plusieurs reprises, nous serons comblés le jour où nous verrons s'accomplir de véritables réseaux (comme nous l'avons encore rappelé dans le dernier bulletin en ce qui concerne l'environnement des rives de nos fleuves).

Nous pensons, par exemple, à des relations transversales en direction du Rhône, via les magnifiques espaces du fort de Montessuy, la Place Laurent Bonnevay (qui offre un point de vue exceptionnel) et la balme qui la prolonge, en profitant des restructurations de la grande rue de Saint Clair pour créer une coulée verte jusqu'au quai, au niveau des numéros 30.

De même nous pensons aux relations avec la Saône par un cheminement flirtant avec les divers stades (P. Bourdan, H.Cochet, H.Ferré) avant de plonger au travers de la balme jusque vers les bords de la Rivière.

N'avons nous pas déjà eu la folie de rêver à un cheminement ininterrompu entre les Monts d'Or (via Saint Rambert



l'Ile Barbe) et la Tête d'Or, en se jouant des obstacles des fleuves et des collines.
Ainsi Caluire se situerait-elle à la croisée de chemins, entre l'axe linéaire de la Galoche, orienté Sud-Ouest/Nord-Est, et d'un cheminement transversal, plus tortueux, favorisant au passage les relations avec les réseaux des rives.

Pourquoi ne pas souligner encore la liaison évidente de ce chemin de La Galoche avec le Métro (station Cuire) ce qui met à la disposition des habitants d'autres quartiers avec une grande facilité ; quelle aubaine pour ceux qui désirent effectuer quelques sorties pédestres !
Alors comment ne pas rêver encore à de possibles boucles reliant ces réseaux de cheminements et le réseau métropolitain, offrant ainsi une multitude de circuits interconnectés (par exemple, je pars en Métro du centre de Lyon jusqu'à la station Cuire, j'emprunte le chemin de la Galoche, je bifurque au centre de Caluire en direction de l'Ile Barbe, Saint Rambert et Saint Didier, d'où je redescends par le vallon de Rochecardon avant de reprendre le Métro à la gare de Vaise...).

Faut-il encore rappeler que ces réalisations ne peuvent déboucher qu'à la condition que soit développée une politique d'agglomération ?
Mais pour cela, qui anime l'inventaire des réseaux possibles aux quatre coins de celle-ci ? N'y-a-t-il pas un devoir de la part de nos élus de provoquer cette analyse ?

Faut-il ajouter, une fois encore, que ces équipements seront d'autant mieux utilisés qu'ils seront promus par ces collectivités qui y investissent des lignes de budget ?

Et si la mise en valeur de ces voies entraînait à terme une convergence et une adhésion de nombreuses autres voix !?

Jacques BONNARD.

UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

Il importe de noter la parution d'un ouvrage que nous voulons considérer comme une référence dans un domaine peu abordé :
"VOIR LA NATURE AU COEUR DE LYON".
Ce livre décrit une quinzaine d'itinéraires pédestres permettant un contact avec un environnement végétal, voire animal, dans l'agglomération lyonnaise, et ouvre quelques "pistes" pour les amateurs de bicyclette.
Si cet ouvrage présente quelques lacunes, il n'en a pas moins le mérite de traiter un sujet plutôt ignoré jusqu'à ce jour, à notre connaissance.
Il répond a des attentes que nous avions exprimées très explicitement dans les pages de ce bulletin ; nous nous réjouissons d'avoir été suivis sur cette voie, pour une meilleure promotion du potentiel dont disposent les lyonnais.
Souhaitons lui du succès, mais également des lecteurs critiques qui provoquent son enrichissement ou d'autres parutions répondant encore mieux à leurs exigences croissantes.
En outre, cette première mise en forme devrait démontrer combien certains quartiers sont mal représentés. Espérons alors qu'elle provoque, sous la pression de leurs habitants et de leurs Élus, des envies de réalisations qui puissent combler les manques de cette trame de cheminements à travers la cité, y compris dans les quartiers centraux.

J.B

VOIR LA NATURE AU COEUR DE LYON
Auteur : Yves VERILHAC
Éditeur : Les Créations du Pélican

AQUEDUCS DE BEAUNANT : TOUJOURS PLUS DE DÉGÂTS !...

Ce site classé depuis 1875, subit toujours les assauts d'aménageurs "très particuliers".
Récemment, nous avons constaté un certain nombre d'anomalies toutes "fraîches", et ce, dans le périmètre de protection des aqueducs et dans leur champ de visibilité, soit :
• la surélévation d'un ancien mur sur 1m de haut et 50 m de long, en blocs de béton aggloméré bruts. Cet ouvrage porte incontestablement atteinte au site, et, par ses dimensions et son matériau, contrevient aux dispositions du P.O.S...
• une maison jouxtant les aqueducs, s'est flanquée d'appentis couverts de fibro-ciment couleur naturelle...
• quasiment aux pieds des aqueducs, nous avons constaté un rehaussement du terrain naturel, sur une surface et une hauteur interdites par les dispositions du P.O.S...
Et tout ça, dans le dos de l'Architecte des Bâtiments de France, puisqu'en mairie nous n'avons trouvé aucune trace de déclaration de travaux ou permis de construire obligatoires pour la réalisation de ces opérations.

Toujours sur le même site, une enseigne portative sale et délabrée, annonce un programme d'opération immobilière... devenu caduque. Sa présence est illicite !

Loi de 1913, Plan d'Occupation des Sols, Code de l'Urbanisme, ont-ils été créés pour se faire plaisir ?...

R. MOTTE

INAUGURATION DE LA PLACE DE LA PAIX...

En plein centre de Lyon, un nouvel espace a été aménagé sur un site appartenant au patrimoine historique de notre cité. Compte rendu...

Le 7 juin 1996, nous avons été conviés par la Société d'Equipement de Lyon et du Rhône (S.E.R.L) à l'inauguration de la Place de la Paix, située en face du lycée de la Martinière, et aménagée sur un îlot aujourd'hui disparu.

Pendant plusieurs années, SEL a lutté pour sauvegarder les vestiges de l'ancienne église de Notre-Dame des Carmes des Terreaux, dont certains éléments étaient imbriqués dans l'édifice condamné à disparaître.
Les parties récupérées lors de la démolition permettaient d'espérer la reconstitution d'une arcade complète de la nef latérale nord de l'église. Il n'a pu finalement être érigé qu'un simple pilier avec une amorce d'arcade.

Après dévoilement des plaques de la "Place de la Paix", ce fut le tour de celle du pilier sauvegardé, dont voici le texte :

"LES GRANDS CARMES"
Implantés en 1303 sur ces lieux, hors des fossés de la Lanterne, les Grands Carmes, appatenant à un antique ordre mendiant contemplatif, rayonnèrent par leur science littéraire sur toute la région lyonnaise à partir d'ici.
Ils accueillirent les Pénitents de la Miséricorde et favorisèrent les études médicales.
Les Génois exilés trouvèrent chez eux un asile.
En cet endroit, leur riche église fut construite de 1310 à 1376.
La révolution détruisit l'ensemble des bâtiments conventuels.
Que le souvenir de cette implantation demeure !

Un plan jouxtant le texte contribue à la compréhension du site.

On notait la présence de Monsieur Henry CHABERT, dont l'action fut déterminante pour la protection des vestiges, ainsi que de Messieurs Michel FORIEN, André SOULIER et Gérard COLIOMB, vice-présidents du Grand Lyon, qui entouraient Monsieur Gilles BUNA, maire du 1er Arrondissement et Monsieur l'Abbé Max BOBICHON, curé de Notre-Dame Saint-Vincent et de Saint Paul.

La réunion amicale qui suivit nous permit d'entretenir Monsieur BUNA, par ailleurs professeur d'Histoire, des différents sujets qui nous tiennent à coeur dans cet arrondissement, notamment :
l'Amphithéâtre des Trois Gaules, la caserne des subsistances militaires, le prieuré Saint Benoît, l'église Saint Bruno et ses dépendances claustrales, le fort Saint Jean et l'immeuble du 4 rue de Thou.
Enfin nous avons constaté avec satisfaction que des plaques avaient été également apposées dans la traboule qui relie la place Sathonay à la place Gabriel Rambaud, selon le texte que nous avions suggéré à la personne responsable du cabinet de Monsieur le Maire de Lyon :

"Passage de l'Abbaye de la Déserte"
"Bâtie à cet emplacement en 1304"

André MAYNARD

OU SONT PASSÉS LES TROIS MATS DU CONFLUENT ?

Quelques mois avant le G7, le confluent s'était orné de trois pavillons : le français, l'européen et le lyonnais. Sur ce site singulier, ils marquaient l'entrée de notre cité.
A l'approche du G7, y furent plantés ceux des autres pays participants.
Heureuse initiative, pour marquer l'événement... et détourner le regard de nos visiteurs de la morne Z.A.C Stéphane Déchant à la Mulatière.
Sitôt les 7 Grands partis, tous les drapeaux furent amenés. Ne restèrent plus qu'une dizaine de mâts nus, plantés là, comme les piquants d'un hérisson !.. Puis ils disparurent à leur tour. Quand reverra-t-on flotter nos couleurs au confluent ?

R.M

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON
Membre de CIVITAS NOSTRA

Président	Secrétaire	Trésorier
Jean-Paul DRILLIEN	Elisabeth SOULE	Henry BERCHTOLD
39, rue Félix Jacquier	15, ch. J.B Gilliard	21 ter, Av. Gl Leclerc
69006 LYON	69300 CALUIRE	69160 TASSIN
TEL : 78 93 04 52	TEL : 78 08 84 24	TEL : 78 34 34 17

Adhérez à :
SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON
Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT.
32, rue Sainte-Hélène. 69002 LYON.

COTISATION
Membre ADHÉRENT 130F
Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE 700F
JEUNE - ETUDIANT 70F

CRÉDIT LYONNAIS
Agence Victor Hugo
Compte N° 050230 B